

Site de compostage de GSI
Liste des matières putrescibles municipales acceptées
(images à titre d'exemple et non exhaustives)

<p>Résidus de table</p> 	<p>Tous les résidus alimentaires comprenant les aliments frais, congelés, séchés, cuits et préparés ainsi que les restants de table :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fruits et légumes; • Viande, poisson, fruits de mer, volailles et os; • Pâtes alimentaires, pain et céréales; • Produits laitiers; • Café moulu, filtres à café et sachets de thé; • Coquilles d'œuf; • Friandises et produits de confiserie.
<p>Résidus verts</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Gazon; • Feuilles mortes; • Branches coupées de diamètre inférieur à 1cm (non attachées), longueur maximale de 60 cm; • Fleurs, plantes et autres résidus végétaux (aiguilles de résineux, retailles de haie, mauvaises herbes, etc) sauf plantes exotiques envahissantes; • Écorces, copeaux, bran de scie; • Sacs de papier.
<p>Divers</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Tout papier en carton souillé avec des aliments : essuie-tout, papiers essuie-mains, mouchoirs (incluant les mouchoirs souillés), serviettes de table, boîtes de pizza, etc ; • Plantes d'intérieur incluant le terreau d'empotage; • Cendres froides (éteintes depuis au moins 7 jours); • Cheveux et poils d'animaux; • Déjections et litières d'animaux domestiques;

Site de compostage de GSI
Liste des matières putrescibles municipales refusées
(images à titre d'exemple et non exhaustives)

<p>Résidus de la maison</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Tout produit ayant été en contact direct avec les fluides corporels : couches, pansements et produits hygiéniques (tampons, serviettes sanitaires); • Coton-tige (ex : Q-tips®) • Matières recyclables, notamment : le papier journal, le papier recyclable, le verre, le métal et le plastique; • Contenants de type Tetra Pak®; • Emballages de plastiques et de styromousse; • Ustensiles, pellicules et sacs de plastiques, incluant les plastiques oxo-biodégradables (EPI®, etc); • Charpie et feuilles de sèche-linge; • Feuilles jetables de balai (ex : linge pour balai de type Swiffer®); • Sacs d'aspirateur et leur contenu; • Mégots et cendres de cigarettes; • Bouchons de liège; • Cire et gomme à mâcher; • Peinture, huile à moteur et autres résidus domestiques dangereux.
<p>Résidus du terrain</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Morceaux de bois et branches de diamètre supérieur à 1 cm et/ou de longueur supérieure à 60 cm; • Branches attachées en ballot; • Plante exotique envahissante (Berce du caucase, Renouée du Japon, Phragmite, Salicaire pourpre) • Roches, terre, cailloux et pierres.
<p>Divers</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Animaux morts ; • Tapis, moquette.